

Lettre R.A.R

Le 18 février 2022

Madame, Monsieur

En tant que Maire de Sèvres, je souhaite apporter ma contribution au débat public qui se joue en ce moment avec la demande d'autorisation de construire de la partie centrale de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt.

L'île Seguin est située au cœur des sept communes qui composent Grand Paris Seine Ouest. Les cinq franchissements réalisés entre Boulogne, Meudon et Sèvres constituent un trait d'union entre ces communes séparées par la Seine.

C'est cette volonté de rendre l'île accessible au plus grand nombre que je salue tout particulièrement.

L'île Seguin, sa silhouette et son histoire font partie intégrante du paysage sévrien et cette appartenance sera d'autant plus forte lorsque l'ensemble de l'île sera ouvert au public.

Le projet porté par Bouygues Immobilier s'appuie sur une silhouette urbaine généreusement paysagée qui s'inscrit ainsi harmonieusement dans la boucle de la Seine. Je me félicite de ce nouveau projet qui présente des hauteurs maîtrisées et une densité réduite par rapport aux projets précédents. Par ailleurs, sa programmation, à travers une offre de bureaux complémentaire aux projets culturels, va renforcer le dynamisme économique profitable à tout notre territoire.

Cet ensemble a d'ailleurs pleinement justifié la création d'une gare du métro automatique du Grand Paris au pied du Pont de Sèvres, qui, par effet d'entraînement, engendrera une amélioration notable des transports en commun y compris pour Sèvres.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet de nature à valoriser notre territoire.



Grégoire de la Roncière